



ACTE DE NAISSANCE PETITE FILLE

Par philo84

Je n'ai pas réussi à obtenir l'acte de naissance de ma petite fille .
J'ai contacté la Mairie de sa ville de naissance il ne la trouve pas sur le nom de son Père .

Elle est née avant le mariage de mon fils (son père)

Sa mère avait déjà eu une autre fille d'un premier mariage, divorcée depuis, en possession d'un livret de famille .

Ma petite fille porte le nom de son père .

Que dois je préciser en mairie ?

J'ai joint comme document l'acte de mariage des parents et ma carte d'identité pour justifier de la filiation .

Pensez vous que ma petite fille a été enregistré sous le nom de sa mère sur son livret de famille ,et régularisé lors du Mariage sur un autre livret de famille .

je vous remercie de me venir en aide ,je reste à votre disposition .

Très cordialement.

Par yapasdequoi

Bonjour

[url=https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F1427]https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F1427[/u
rl]

Elle peut porter le nom de sa mère seul, celui de son père, ou une combinaison des deux noms.